



Déroulement de l'épreuve pratique Permis BE

Quels sont les enjeux préparatoires à la formation au permis de conduire ?

Aujourd'hui conduire n'est plus un simple plaisir mais un vrai enjeu sociétal notamment pour les jeunes ruraux, le permis est quasiment indispensable pour préparer son avenir professionnel, personnel, social... Toutefois, encore trop d'idées reçues fausses entourent le précieux sésame. Une vraie formation, encadrée par des enseignants diplômés est indispensable. En effet, l'activité de conduite demande un réel apprentissage et un vrai travail intellectuel qu'il faut apprendre à maîtriser, et pour ce faire la formation est indispensable. Les jeunes conducteurs sont malheureusement toujours et encore les premiers tués sur la route, c'est pourquoi l'apprenti conducteur devra être un vrai acteur de sa formation, afin de prendre conscience des risques qu'il encoure et qu'il peut faire courir aux autres usagers sur la route. Le nouveau programme de formation (REMC) permet aux formateurs et aux apprentis conducteurs de mettre en place les savoirs, savoirs-faire, savoirs-être et savoirs-devenir nécessaires pour devenir un conducteur sûr et responsable. Une formation à la conduite de qualité est indispensable aujourd'hui afin de former les conducteurs de demain et ainsi réduire le nombre d'accident mortel ou corporel sur la route, encore trop nombreux.

Déroulement de la formation :

Suite à votre inscription, vous pouvez alors commencer votre formation théorique selon votre choix de forfait lors de l'inscription. Pour le permis BE, des cours thématiques ont lieu avec moniteur diplômé le samedi de 8h à 8h10 et de 13h à 13h30 les thèmes abordés sont dételage, attelage, et la réglementation de la conduite d'un ensemble articulé. Durant votre formation nous suivons votre progression grâce à nos différents logiciels (Editab, Pcquizz, Prépacode). Dès que vous le souhaitez et après avoir vérifié vos différents résultats nous vous accompagnons pour vous inscrire à l'examen du code de la route. Suite à votre réussite à l'examen du code de la route, vous pouvez commencer votre formation en conduite. Cette formation en conduite, se fera de manière progressive afin de maîtriser correctement votre véhicule, jusqu'à être capable de circuler en toute sécurité pour vous même et pour les autres. Cette progressivité intégrera des situations de conduite différentes et adaptées à votre niveau, la formation intégrera notamment des situations de conduite sur voie rapide par exemple, de nuit ou par intempéries même en cas de chute de neige. Afin de vous permettre d'appréhender de manière plus sereine les difficultés de la route dans votre vie de futur conducteur. Lorsque votre niveau de formation sera suffisant, vos moniteurs vous proposeront une date d'examen au permis de conduire.

La validité du code de la route est indispensable pour se présenter à l'examen.

Déroulement de l'examen :

L'examen débute par l'accueil des candidats, le contrôle de l'identité, et du permis de conduire.

L'examen BE est constitué de deux épreuves : l'une dites hors circulation (HC), et l'autre appelée épreuve en circulation (CIR). Il est obligatoire de détenir l'épreuve HC pour pouvoir se présenter à l'épreuve CIR

Durée des épreuves

- **Une épreuve complète (HC+CIR) : 60 minutes.**
- **Une épreuve en circulation seule (avec HC conservée) : 30 minutes**

L'épreuve HC est composée :

- Des vérifications de 1 à 10.
- De l'attelage, le dételage
- Des thèmes
- De l'épreuve de maniabilité
- De l'interrogation orale

Le candidat doit obtenir au moins 19 points sur 24 au test de connaissances, ne pas avoir de note E, et doit être reçu au test de maniabilité. Si l'épreuve HC est validée, le candidat peut effectuer l'épreuve de circulation le même jour.

L'épreuve en circulation évalue différentes compétences (voir CEPC ci-dessous). Pour réussir l'épreuve, le candidat doit obtenir un minimum de 17 points sur 27.

- Le candidat conserve le résultat de son épreuve HC pour cinq présentations à l'épreuve en circulation et ce, pendant 3 ans
- L'examen passé avec « BV automatique » ne devrait pas restreindre le permis si la catégorie B a été obtenue avec une « BV manuelle » (future circulaire)

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE



Date : _____
 L'expert(e) : _____
 Codes spécifiques : _____

E : Défaut éliminatoire
 ex : franchissement de ligne continue, non-respect de la réglementation (feux, stop...)
0 : La compétence n'est pas acquise, le candidat est incapable de la restituer
1 : La compétence est en cours d'acquisition mais mal valorisée
2 : La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux variables
3 : La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaitre et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Connaitre et utiliser les commandes								
Apprehender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux			0	2	21	1	1	1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			+1					
Courtoisie			+1					
Total général					28			

Les différentes compétences évaluées

BILAN	FAVORABLE (1)
--------------	----------------------

(1) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical